L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 91, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, TERMES $15
TRIS-HEBDOMADAIRE, TERMES ..... $10 payable d'avance.
Do. TRIMESTRE $3

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 29 JANVIER 1841.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

ADMINISTRATION DES POSTES.

De tous les départemens du Gouvernement Fédéral le plus mal organisé et celui qui a le plus indispensablement besoin d'une réforme est l'administration générale des postes. Personne n'ignore combien le service des postes est mal fait; mais on ne paraît pas s'occuper beaucoup des moyens d'y remédier, ni même de remonter à la source du mal.

Ce désordre du mauvais service des postes tient à deux causes principales : les hommes et les choses. Les hommes, en ce que le gouvernement général ne donne pas au service une organisation convenable, en ce qu'il n'est pas assez sévère envers ses agens et leurs subordonnés; les choses, en ce qu'il y a dans certaines parties de l'Union des chemins impraticables dans la saison des pluies. Et comme on voit, il n'est pas impossible de faire disparaître ces causes, car une meilleure organisation du département des postes ne dépend que du pouvoir, et rien ne serait plus facile que de faire établir une ligne de chemins de fer ayant pour but d'assurer en tout tems les communications du Nord avec le Sud.

Cependant que la nouvelle administration s'occupe de ce sujet, nous croyons devoir reproduire quelques uns des faits présentés par M. George Plitt qui avait été envoyé en Angleterre pour y étudier le système d'organisation des postes.

Les bureaux de la poste de Londres occupent dix neuf cent trois employés. Dans un cercle de douze milles du bureau central les lettres sont portées à domicile et prises aux petits bureaux de réception cinq fois par jour. Dans un cercle plus étroit et ne comprenant que trois milles, on fait sept distributions et sept levées de boites par jour.

Depuis le 10 janvier 1840 il y a dans tout le Royaume Uni de la Grande Bretagne un prix uniforme. Toute lettre ne pesant pas plus d'une demi once paie deux cents, quelle que soit la distance. Le lettres pesant une once paient quatre cents et ainsi de suite en ajoutant deux cents pour chaque demi once. Les paquets ne peuvent pas excéder le poids de seize onces; mais il n'y a nulle restriction pour le volume de sorte qu'on pourrait encombrer la malle d'échantillons de laine ou de coton, pourvu que le poids n'en excédât pas une livre.

Pour les lettres étrangères qui passent en Angleterre on a conservé l'ancien tarif. Ainsi une lettre venant des Etats-Unis est chargée un *shelling*, (25 cents) si elle a été portée par paquebot, et 80 cents si elle a été portée par un bâtiment ordinaire.

Tous les journaux sont envoyés *franco* dans toute l'étendue du Royaume pouvu qu'ils soient mis à la poste dans les huit jours qui suivent leur publication.

Le nombre de lettres reçues journellement pour être distribuées par la poste de Londres est de 75,350, et le nombre de journaux de 11,469, terme moyen.

Le nombre de lettres, terme moyen, envoyées journellement par la poste de Londres est de 80,370.

Le nombre de lettres, terme moyen, journellement distribuées et acheminées est de 92,310.

Le nombre de journaux mis journellement à la poste de Londres est de 83,510, et le nombre de journaux journellement distribués et acheminés de 3,000.

Il y a dans le Royaume Uni 3338 bureaux de poste.

Il résulte d'un terme de comparaison soumis officiellement à la Chambre des Communes que le nombre de lettres délivrées pendant une semaine dans le Royaume Uni, avant la nouvelle loi du *Penny postage* était 1,585,973 et que depuis la promulgation de la nouvelle loi ce nombre s'est élevé pendant une semaine à 3,221,206. Ce qui fait plus que doubler.

RAPPORT DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DES MILICES.

Le rapport présente à la législature par l'adjudant général Persifor F. Smith, sur l'organisation des milices, mérite de fixer l'attention du public tant par l'importance du sujet que par la manière nette et lucide avec laquelle il est présenté.

Voici quelques extraits de ce rapport que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

"Je regrette de n'avoir pas à présenter un rapport plus favorable sur la situation générale des milices. A l'exception de quelques régimens distingués dans l'Etat, on peut considérer la plupart des corps comme désorganisés. Si l'activité de quelques officiers a produit sur certains corps une influence salutaire, la négligence des autres a produit ailleurs le désordre et la confusion.

"La raison généralement alléguée pour justifier cet état de chose est l'insuffisance des lois sur les milices. Mais le zèle et l'activité de quelques colonels ont surmonté ces obstacles; tandis que d'autres officiers n'ont pas été satisfaits de s'en prévaloir pour excuser leur propre négligence. Ainsi on peut considérer qu'au moins la moitié des régimens de l'Etat ne sont pas organisés et se trouvent d'ailleurs sous le commandement d'officiers dont il n'y a guère rien à espérer.

"Les régimens organisés n'ont pas fait de grande progrès en discipline; mais le premier pas est fait et l'on peut espérer que l'énergie qui a présidé à leur organisation ne se ralentira pas lorsqu'il s'agira de compléter l'œuvre qu'elle a entreprise.

"Je suis heureux cependant d'avoir à signaler une augmentation considérable dans le nombre et une amélioration sensible dans la discipline du corps des volontaires. L'encouragement apporté il y a quelques années par l'Etat à ces compagnies leur a donné une impulsion dont on ressent encore aujourd'hui les heureux effets. Mais il est juste de dire qu'il s'est fermé, depuis la loi à laquelle on fait allusion, des corps qui semblent réclamer les faveurs accordées à leurs devancières.

"Les deux compagnies dont j'ai constaté la prééminence dans mon dernier rapport, (les canonniers de Donaldsonville et les chasseurs de Lafayette) n'amoindrissent pas leur supériorité, cependant il en est qui marchent rapidement sur leurs traces et qui ne tarderont pas à rivaliser avec elles.

"La formation des compagnies, même de celles qui sont le plus négligées par les officiers supérieurs, prouve cependant qu'il existe parmi nos citoyens un sentiment de patriotisme qui serait facile d'utiliser: ce qui me confirme dans l'idée, que j'ai déjà manifestée, que l'état de désorganisation de nos milices est causé autant par l'apathie et la négligence des officiers supérieurs que par l'insuffisance des lois, et que toute législation qui écarterait les mauvais officiers en donnant à la loi plus d'énergie suffirait pour restaurer notre système de milice.

"Les pièces appartenant au bataillon d'artillerie de la Nouvelle-Orléans ont besoin depuis quelque temps de nouveaux trains et le gouvernement général ayant adopté, après des essais réitérés, le modèle français, on a donné l'ordre de les faire sur ce modèle; mais l'on dernier la législature pensant sans doute que ces pièces étant vieilles et de calibre Européen, et par conséquent en dehors des ordonnance et réglemens du département, décida qu'il serait acheté une nouvelle batterie et alloua à cet effet $5000," somme à laquelle on avait auparavant évalué les réparations à faire. En conséquence je pris des informations auprès de divers officiers et fabricants et je m'assurai que la nouvelle batterie coûterait environ $7,000 en l'achetant aux Etats-Unis; 25 pour cent de moins en Belgique, environ moins en France, et 33 pour cent de moins en Suède. Mais il y aurait une difficulté pour les faire éprouver à l'étranger à moins d'y envoyer un agent spécial. Il n'y a pas dans les Etats-Unis un corps d'artillerie comparable à celui auquel ces pièces sont destinées. Plusieurs années d'instruction sous les meilleurs officiers est donné à ces artilleurs une capacité rare et l'on doit maintenant espérer qu'ils ne tarderont pas à recevoir les moyens d'utiliser leurs connaissances et de faire honneur à l'Etat.

"Il résulte d'un nombre suffisant de pièces de douze en cuivre avec caisons &c., pour pouvoir en donner une échappe brigade serait de $23,371 75. Cette somme est si considérable qu'on ne peut rien faire sans en avoir référé à la Législature."

☞ Pour les séances officielles de la Législature, voir la 4me. page.

(Rapporté pour l'Abeille.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Séance du 28 janvier.

PETITIONS, MÉMOIRES ET RÉSOLUTIONS. M. Bedford présente une pétition de M. Bonneau et autres, propriétaires municipalité; renvoyée à la délégation de la Nouvelle-Orléans.—M. Carter, pétition de MM. Stone, d'Etat-Unis; renvoyé au comité judiciaire.—M. Bardesy, pétition du grand jury d'Ext-Feliciana, au sujet des écoles publiques; déposé sur le bureau, sujet à l'appel de la Chambre.

COMITÉS PERMANENS. Le comité des propositions et griefs, par l'organe de son président, M. Walworth, fait le rapport suivant: "Le comité des propositions et griefs, auquel a été renvoyé le bill relatif à l'extension du droit de suffrage, par le même, a l'honneur d'en rapporter qu'il l'a examiné le sondé seta. La majorité s'est formellement prononcée contre l'extension du droit de suffrage par tous les moyens proposés, en par d'autres quels qu'ils soient, tandis qu'elle considère que cette extension placerait une foule grande influence entre les mains des individus résidant dans les Nouvelle-Orléans, sans y être fixés et sans aucun intérêt pour l'Etat en général. Elle regrette en outre l'extension du droit de suffrage par le moyen d'une capitation, comme une grande dérogation à l'esprit de notre constitution, et c'est seule considération, la dépense d'entrer dans de plus longs développemens sur ce sujet." La discussion du bill et du rapport est renvoyée à jeudi prochain. Ces deux documents seront imprimés.

Le comité d'élections fait un rapport sur la validité de l'élection de tous les membres siégeans: celui du représentant de St-Bernard toute est contestée, et elle demeure liée à un rapport spécial.

A BILLS EN NOTES DE BILLS. M. Burke, pour M. Pickot, donne avis d'un bill pour venir au secours de T. G. Hunt, ci-devant de district.—M. Bedford : le Bill pour venir à l'aide de la première église de la congrégation à la Nouvelle-Orléans, adopté après deux lectures.—le Bill pour amender l'acte qui divise en municipalités la ville de la Nouvelle-Orléans; renvoyé à la délégation d'Orléans.

Après dispensation des règles, M. Bouillon présente une pétition des habitans de la première et de la troisième municipalité. Renvoyée à la délégation d'Orléans.

M. Taylor présente un bill pour créer un district électoral additionnel dans la paroisse de St. Landry. La 1re adopté.

M. Bedford présente un bill pour venir au secours de l'Association charitable des pompiers de la Nouvelle-Orléans. Renvoyé au comité judiciaire.

Sur motion de M. Claiborne, la Chambre adopte un bill ayant pour but d'amender la charte d'incorporation de la ville de Jonas à, et vapeur, d'en bas.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 29 Janvier 1841.

ANNE DE BOULEN,

Grand Opéra en 3 actes et en 5 tableaux de Donizetti.

LA DEMOISELLE A MARIER,

Vaudeville en un acte, de Scribe.

☞ On commencera à 6 heures et demie.

THEATRE AMERICAIN.

Mr. C. H. EATON.

Le tragédien américain le plus populaire est engagé pour quelques représentations et jouera

Ce soir —le 29 Janvier.

Dans la pièce intitulée

NEW-WAY TO PAY OLD DEBTS.

Sir Giles Overreach, Mr. C. H. Eaton.

☞ Les meilleurs acteurs dramatiques de la troupe joueront dans cette pièce.

Exercices choisis par la troupe équestre.

Le spectacle sera terminé par

MAD ACTON,

Pièce dans laquelle Mr. Eaton imitera MM. Forrest, Booth, Vandenhoff, Hackett, Addams, Mason et Barney.

☞ Demain Mr. C. H. Eaton dans PAUL JONES, drame nautique.

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.

Lundi, 1er Février 1841.

Concert vocal et instrumental au bénéfice de l'asyle des orphelins de la ville de Lafayette, donné par la Société des Amis des Arts.

PROGRAMME.

1ère Partie.

1° Ouverture de la Muette (Auber) exécutée par l'orchestre.

2° Air varié pour le cornet à pistons, exécuté par M. H. D....

3° Fantaisie de la Juive (Halevy) chantée par Mr. D...

4° Fantaisie pour flûte avec accompagnement de piano exécuté par M. G.... (élève de Mr. Jandet) et Mr. N....

5° Romances chantées par Mr. D.

6° Harmonie de Guillaume Tell (Rossini) exécutée par l'orchestre.

2ème Partie.

1° Ouverture du Dieu et la Bayadère (Auber) exécutée par l'orchestre.

2° Le Manoir, mélodie fantastique, musique de Mayerbeer, chantée par Mr. Bernadet.

3° Grand Trio de Rossi, pour hautbois, basson et Piano, exécuté par MM. Foucmentaux (du conservatoire de Paris) Ay et N....

4° La Folie de Ste. Hélène, scène dramatique sur la mort de Napoléon, paroles de Mr. Adolphe Nourrit, musique de Donizetti, chantée par Mr. Auguste Nourrit.

5° Harmonie de Guillaume Tell, (Rossini) exécutée par l'orchestre.

6° Les Muletiers, nocturne espagnol à deux voix, musique de Masini, chanté par MM. Bernadet et Auguste Nourrit.

Le concert sera terminé par les Grandes Marches Patriotiques, exécutées avec les instruments de cuivre.

Le piano remis par les ateliers de Mr. Weil, sera tenu par Mr. Notes.

☞ PRIX D'ENTRÉE : $1 00 ☜

☞ On pourra se procurer des billets chez MM. E. Johns & Co encouragement, Charles et Omnibus, et au bureau de la Salle St. Louis. 29 jan—2

SALLE ST LOUIS.

GRAND BAL D'ENFANS.

☞ Mr. E. BERTUS a l'honneur d'informer les familles et le public en général qu'il donnera dans la Salle St. Louis, Mardi 2 février,

UN GRAND BAL D'ENFANS.

Qui commencera à 7 heures et finira à 10.

☞ Ce bal étant seulement pour les enfans, les prix entrée pour tous est de 50 cents. 27 jan—7

SALLE D'ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 30 JANVIER,

BAL MASQUE.

Ces bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durantle saison.

Prix d'entrée et avelierie ..... $2.

29 jan 4t MITAUD

SALLE DE LA LOUISIANE.

RUE ST. LOUIS, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

SAMEDI, 30 JANVIER.

BAL PARE ET MASQUÉ.

Prix d'Entrée, Cavaliers ..... $1 50.

Ces bals auront lieu tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.

☞ MM. les souscripteurs aux Bals Parés, de société, sont prévenus que ces bals auront lieu tous les vendredis.

29 jan 8t

☞ Les souscripteurs à Directory de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1841, sont priés de présenter notices que l'ouvrage est prêt et qu'ils peut obtenir des exemplaires à *Imprimerie de Mr. J. L. Sollée*, rue de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti, et chez Mr. Lafon, Exchange Place, No. 13, qui sont autorisés par les propriétaires d'en recevoir le montant.

Le prix de l'ouvrage "Trois Parures" par exemplaire.

21 jan—8

PENSIONNAT DE GREEN BROOK,

PLAINFIELD.—NEW-JERSEY.

A trois lieues et demie de la ville de New-York par le chemin de fer.

EZRA FAIRCHILD PRINCIPAL

Références — MM. J. F. Freeman, Henry R. Lee, et William Squier, Nouvelle-Orléans; R. W. Bayley, de Cincinnati; Rev. Lne. L'honorable Theodore Feeling Hayseim de New-York.

Les soussignés renouvellent avec plaisir la recommandation qu'ils ont donnée il y a quelques années en St Fairchild, maintenant propriétaire du Pensionnat de Green Brook, à Plainfield N. Jersey, et précédemment principal de l'école de Hilltop à Mendham. Un nombre considérable des élèves de Mr. Fairchild l'ont suivi dans cette institution, et cette circonstance seule a tant accorder beaucoup de satisfaction et instruction et la discipline de l'établissement.

JAMES ABRAHAM, Jersey City, President.

JOHN MACLEAN, vice-président et professeur de Grec.

ALBERT B. DOD, professeur de Mathématiques.

College de New-Jersey, Princeton, 1 février 1840.

27 jan 4m 21 p

☞ CHANGE sur la Hasvre : s'adresser vers en sommes au gré des acheteurs et s'vendre par J. ROBERT & co 2, Magasins

☞ CHARRES — 500 bons tels que regalias, cabanes, &c. &c. à vendre par J. ROBERT & co. 3, rue des Magasins.

☞ Les meilleurs cidres nouvelles importés et vendus par W C TOMPKINS. 29, Gravier.

☞ MAQUEREAUX — 100 barrils No 1, 100 ½ de barrils No 2 à vendre par DAVIS & HOBART. 29 rue de la Douane.

☞ HUILE — 10 barils huile d'hiver blanche, 15 do d'éléphant d'hiver, 5 barriques de do à vendre par DAVIS & HOBART, 29 rue de la Douane.

☞ RIZ — 50 tercons de riz d'excellente qualité à vendre par ROBERT & HAWTHORN. 43 Gravier.

☞ SUCRE DE PITRE — de 2 boucaux, 90 barils et 20 tonneaux cordages à vendre par DAVIS & HOBART. 29 rue de la Douane.

☞ CLOUS — 500 barillets clous de Boston assorts, à vendre DAVIS & HOBART, 29 rue de la Douane.

☞ CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE — 300 Caisses à vendre par WM HENRY FULLER, 24 rue Poydras.

☞ HUILE DE SPERME — 5000 gallons en magasins et 1,000 en débarquement à vendre par W. H. FULLER. 24 rue Poydras.

☞ HUILE DE LIN — 3000 gallons en magasin et 1500 en débarquement, à vendre par W. H. FULLER. 24 rue Poydras.

☞ SUCRE — 60 caisses sucre Havana blanc à vendre par W. H. FULLER. 24 rue Poydras.

☞ CHANVRE — 100 cordes de Manille, en débarquement des navires Virginia et Leigh, entre le marché aux légumes et le chemin de fer, à vendre à de très bas prix en lots au gré des acheteurs. Le soussigné est également prêt à recevoir des ordres à son entrepôt de la rue Dauphine ou à son bureau, 29 rue Bienville. A. GOW, 29, Bienville.

☞ SEL — 3000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre sur la lettre en quantités au gré des acheteurs par ALEX. PARK. 13 jany 91, rue de la Commune.

☞ CHARBON DE CANNEL à bit le tarif et d'Orrel à 87 1/2 cents le tarif livrable en lots au gré des acheteurs, à vendre par ALEX. PARK. 91, rue de la Commune.

☞ TRAITES sur Philadelphie, à 10 et 60 jours de vue, à vendre par W F. COMLY, 97 Camp.

☞ DAMEJANES — 1000 dameanes de 5 gallons chacune, en débarquement de Hambourg à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 56, rue Royale 19 jany.

☞ CHAUX, Briques, Sable, Bois de Chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. J. CUSHMAN.

☞ SAVON — 100 caisses savon extra No 1, en ma soin et à vendre par JOHN A MERRITT, 43, rue du Camp. 30 janvier

☞ CAFE — 225 sacs café prime Havane vert à vendre par J. CHALARON, 61, Bienville. 30 jan

☞ RIZ — 30 barriques riz de Charleston à vendre par J. CHALARON, 61, Bienville. 30 jan

☞ EAU DE VIE DE COGNAC, 1er. preuve en 1/2 pipes et 1/4 de pipes et en bouteilles, à vendre par WOOD & DAVENPORT, 26 rue Gravier.

☞ CHARBON — Charbon de Canneel à vendre par J. ROBERT & co. 2, rue des Magasins.

☞ SUCRE — 100 caisses sucre Havane blanc et brun à vendre par J. ROBERT & co. 2, rue des Magasins.

☞ RIZ — 15 tercons en magasin et à vendre par J. ROBERT & co. 2, rue des Magasins.

☞ BŒUF — 100 barils neufs, à l'inspection et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 43 Gravier.

☞ SAVON — 50 Caisses de 72 livres à vendre par W. H. FULLER, 24 rue Poydras.

☞ CHANDELLES DE SUIF — Quelques caisses à vendre par W. H. FULLER, 24 rue Poydras.

☞ HUILE DE BALEINE RAFFINÉE — 5000 à vendre par W. H. FULLER, 24 rue Poydras.

☞ SEL — 4000 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre au gré des acheteurs en débarquement, par ALEX. PARK. 91, rue de la Commune.

☞ PLOMB et charrettes de dimensions assorties à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

☞ LIQUEURS DU FAYS — 300 barils eau-de-vie, 1er preuve, 60 de eau de vie, 20 barils Genièvre à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 26 rue Gravier.

☞ AVIS — Le steamer WM. FRENCH, capitaine H. McCornell, partira pour Louisville, Cincinnati et les intermédiaires, aujourd'hui, le 29 janvier, à 10 heures du soir. Les passagers sont priés d'entrer à bord, à l'entrée de la rue Poydras à cette heure.

28 J H. E. LAWRENCE, 99 N. Levee.

POUR ST. MARTINVILLE et les ports intermédiaires—Le steamer TIFFANY d'un AJAX, capitaine C. Ribbe, partira pour les ports ci dessus, dimanche le courant, à 10 heures du soir. Fort fret et passage s'adresser à bord ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELAS.

29 J 25 R. L.

AVIS—Le steamer Wm. FRENCH, capitaine Joseph Lapoint le, Cincinnati et les ports intermédiaires—Le steamer tirant peu le 29 janvier à 10 heures. Les passagers sont priés d'entrer à bord. H. E. LAWRENCE.

29 J 99, N. Levee.

POUR ST-MARTINVILLE, Nile-Charrie, Franklin et les ports intermédiaires sur la rivière Tèche.—Le steamer A. FUSELIER, capt. N. O. Touard, reçoit du fret et partira positivement samedi prochain, le 30 courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CHAS. DEBLANC & DARBY, 44 et 48, rue de la Nile-Levee.

29 jan

POUR ST. LOUIS, ALTON et la rivière Illinois.—Le steamer PAWNEE, capt. Cohein, est en chargement pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou façade de la rue Gravier ou à JOHN A. MERRITT, 43, rue du Camp.

29 jan

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer ATALANTA, capitaine H. Fellows, partira pour les ports ci-dessus et les intermédiaires. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras.

29 J

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine Hooper, ayant été dernièrement réparé, laissera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin et de Baton Rouge les samedis à la même heure. Pour fret ou passe, s'adresser à bord.

27 J W. COMPKINS & Co, 49 Gravier.

POUR ST. LOUIS et Mississippi River—Le steamer PLATTE, capitaine Robert J. Finger, partira sous peu pour les ports ci-dessus et l'Upper Mississippi. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras.

29 J

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine Hooper, ayant dernièrement réparé, laissera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin et de Baton Rouge les samedis à la même heure. Pour fret ou passe, s'adresser à bord.

27 J W. COMPKINS & Co.

POUR LA RIVIÈRE TENNESSEE—Le steamer MERMAID, capitaine J. H. Lusk, est prêt à recevoir du fret pour la rivière ci-dessus, Tuscumbia et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf en face de la rue Gindl pm.

JOHN R. SHAW & Co. 24, rue Poydras.

☞ Le Mermaid peut porter 100 tonneaux avec moins de 36 pouces d'eau. 14 jan

POUR NEW-YORK

La barque LELIA S peut prendre 500 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR MOBILE.

La goélette paquebot SWAN, capt. Trainer, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. ASHBRIDGE. 79, rue du Camp.

POUR RICHMOND. Le brick J. COHEN, capitaine Moore, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. ASHBRIDGE 97 Camp.

POUR NEW-YORK—Devant partir le 3 février.

Ligne de New-York et de la Louisiane.

Les trois mâts NASHVILLE, capitaine J. F. Dichasson, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord près du marché aux légumes ou à JAMES E. WOODRUFF, 14 Rue Carondelet.

29 jan

LIGNE de la Nouvelle Orléans et de Baltimore—Passage seulement—Le paquebot TIPPECANOE, partira demain, pour Baltimore, tous les passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK. 21, rue Donaine

LIGNE de paquebots de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore—1er. février. La barque IRAD FERRY, capitaine Lewis, partira le 1er. février. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK. 21, rue de la Douane.

29 janv

POUR BOSTON. Le brick KENTUCKY, capt. Nickerson, est en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT. 43, rue du Camp.

29 janv

POUR LA HAVANE—Devant partir le 20 courant—La goélette BELLADIE, capt. Randal, partira comme ci-dessus. Pour fret de 50 barils au plus, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR LA MOBILE. Ligne de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile par le nouveau bassin—La goélette pocket regulier, MARY EMMA, capt West, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE. 97, Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le trois mâts BLOOMER, capitaine Plummer, partira sur le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à JOS. P. DENEGRE. 16, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.

Le brick DELIA, capt Parkers, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK 21, Douane.

POUR VERA CRUZ—La goélette Louisville est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Le brick Ellen est prêt, capitaine Amoux, partira positivement dimanche prochain, 31 courant. Ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK 21, Doumé.

POUR VERA CRUZ—La goélette Louisville est prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Le brick Ellen est prêt, capitaine Amoux, partira positivement dimanche prochain, 31 courant. Ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR LA HAVANE. Le brick JOHN L. PAYSON, capitaine Barrett, ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR LA HAVANE—Le brick JOHN L. PAYSON, capitaine Barrett, ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le beau navire américain TALMA, capitaine Lyon, partira le 1er courant, s'adresser pour fret de 50 à 60 balles en passage, au capitaine à bord ou à R. A. LEFEVRE & Co. 13, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE. Le brick JOHN L. PAYSON, capitaine Barrett, ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le beau navire américain TALMA, capitaine Lyon, partira le 1er courant, s'adresser pour fret de 50 à 60 balles en passage au capitaine à bord ou à R. A. LEFEVRE & Co. 13, rue Toulouse.

POUR LA HAVANE. Le brick JOHN L. PAYSON, capitaine Barrett, ayant la plus grande partie de son fret, pour le reste, s'adresser à bord ou à G. BEDFORD & BECK. 21, Doumé.

POUR NANTES ET BORDEAUX—Le beau navire américain TALMA, capitaine Lyon, partira le 1er courant, s'adresser pour fret de 50 à 60 balles en passage au capitaine à bord ou à R. A. LEFEVRE & Co. 13, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL. Le navire américain LEBRUN, capitaine Plummer, partira sur le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à JAMES D. DENEGRE. 16, rue de la Douane.

POUR BREMEN—Le trois mâts COLUMBUS, capitaine Hasslopp, ayant toute sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Seule surcharge 30 SOUNEAUX, 21 Vieille Levee.

POUR LIVERPOOL. Le navire américain CLARISSE, capitaine Sherrer, partira pour le port ci-dessus. Le navire étant presque rempli, pour le reste, s'adresser à bord ou